

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, il ne s'agissait pas d'une mesure anti-inflationniste; ce taux a été imposé à l'époque où de fortes pressions s'exerçaient sur le dollar canadien. Comme de toutes les autres circonstances, je vais discuter de cette intéressante question avec le gouverneur de la Banque du Canada.

#### LA RÉDUCTION DU TAUX D'INTÉRÊT DE LA BANQUE DU CANADA

**M. Donald S. MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Le brouhaha m'a empêché de saisir la réponse initiale du ministre des Finances. A-t-il dit que la décision de réduire le taux officiel d'escompte émanait du gouverneur de la Banque?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, la décision a été prise par le gouverneur de la Banque. Dans le cas où le gouvernement ne serait pas d'accord avec cette décision, la responsabilité ultime en vertu de la loi sur les banques, que mon honorable ami a lue, j'en suis persuadé, incombe au ministre des Finances.

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Le ministre des Finances pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi la nouvelle réduction de .5 p. 100 a été annoncée à peine dix jours après la réduction précédente?

**L'hon. M. Benson:** Nous réagissons aux situations à mesure qu'elles se présentent, monsieur l'Orateur.

**M. Baldwin:** Dans ce cas, pourquoi ne faites-vous pas quelque chose au sujet du chômage.

**M. l'Orateur:** Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles à la parole.

**M. MacInnis:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je donnerai la parole au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles et à celui de Lotbinière dans un instant, mais je crois que le député de Cape Breton-East Richmond invoque le Règlement.

**M. MacInnis:** Oui, monsieur l'Orateur. J'invoque le Règlement à propos d'une déclaration du ministre des Finances. Celui-ci a déjà dit, et confirmé dans sa réponse à une question supplémentaire, que la décision de réduire le taux d'escompte relevait du gouverneur de la Banque. Il a ensuite ajouté, dans son interpellation, que le gouvernement avait pris cette mesure au cours de l'année dernière. Il a donc sans contredit mêlé les cartes et induit la Chambre en erreur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie.

**L'hon. M. Benson:** Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je donne la parole au ministre qui soulève la question de privilège, mais nous n'avancions pas beaucoup. Quant au rappel au Règlement du député, le ministre, le député et d'autres devraient en

[L'hon. M. Lambert.]

débattre entre eux. Je crois que nous serions bien avisés d'éclaircir un deuxième problème; je donnerai ensuite la parole au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

**L'hon. M. Benson:** Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Le député a déclaré que j'avais induit la Chambre en erreur, ce qui est faux.

**M. MacInnis:** Non, je n'ai jamais prétendu cela.

**Des voix:** Si.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles a la parole.

**M. MacInnis:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je réitère mes excuses au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles, mais je crois que le député désire invoquer le Règlement à nouveau.

**M. MacInnis:** Monsieur l'Orateur, il s'agit plutôt de m'expliquer sur un fait personnel. Le ministre me prête une déclaration que je n'ai pas faite. C'est maintenant lui qui induit la Chambre en erreur.

**L'hon. M. Hees:** Excusez-vous.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

\* \* \*

#### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

##### LE PROJET DE MAINMISE AMÉRICAINE SUR LA HOME OIL— LA QUESTION DE L'APPARTENANCE CANADIENNE

**M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui s'est absenté deux jours de suite alors que son nom figurait au tableau des présences, le premier ministre fournirait-il à la Chambre des renseignements sur le succès qu'à pu avoir le gouvernement pour s'assurer que la priorité réelle de la société Home Oil de Calgary demeure aux mains de Canadiens? Le gouvernement a-t-il des choses à signaler sur les négociations, et le premier ministre peut-il assurer à la Chambre que l'initiative mentionnée par le ministre a réussi, savoir que cette société demeurera effectivement entre les mains de Canadiens?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** A ce jour, monsieur l'Orateur, notre succès a été complet. Naturellement, je ne saurais engager l'avenir, étant incapable de le prédire.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre nous dirait-il si certaines sociétés canadiennes ont indiqué être disposées à acheter la Home Oil Company, de Calgary, plutôt que de la laisser passer à la Ashland Company, du Kentucky, et si le gouvernement a, à son tour, laissé entendre qu'il serait prêt à les aider à trouver les ressources financières pour le faire, soit par la Banque d'expansion industrielle ou quelque autre mesure appropriée?